

Toulouse, le 31/08/2017



***Communiqué d'allègement
du Contrat de Liquidité***

Conformément à un avenant du 31 Août 2017 au contrat de liquidité signé le 15 décembre 2004 confié par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 à KEPLER / CHEUVREUX, les moyens suivants sont retirés du compte de liquidité en date du 31 août 2017 :

Par la CAISSE REGIONALE DE

CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 312 600 000,00 euros